



ASSOCIATION
DROIT & COMMERCE



Délégation des Barreaux de France



BARREAU DE BRUXELLES
ORDRE FRANÇAIS DES AVOCATS

CONTENU ET RUPTURE DU CONTRAT DE DISTRIBUTION INTRA-COMMUNAUTAIRE :

« QUESTIONS SENSIBLES »

Conférence organisée par la Délégation Des Barreaux De France à Bruxelles, l'Association Droit et Commerce, avec la participation de l'Ordre Français des Avocats au Barreau de Bruxelles,

3 OCTOBRE 2014

PALAIS DE JUSTICE DE BRUXELLES ~ SALLE CORNIL (3EME ETAGE)

PLACE POELAERT – 1000 BRUXELLES

14h30 accueil des participants

15h00 mots d'accueil et de présentation :

Bâtonnier Stéphane BOONEN, Bâtonnier Jean Jacques FORRER, Président Franck DENEL, Bâtonnier Jean-Marie LELOUP

LE CONTENU DU CONTRAT

Catherine PRIETO, Professeure agrégée Université Panthéon Sorbonne Paris 1

- 1.1 Les clauses d'exclusivité
- 1.2 Le régime de prix à la revente imposé
- 1.3 Les clauses de non-concurrence dans les contrats de distribution

LA RUPTURE DU CONTRAT

Thierry BONTINCK, Avocat au barreau de Bruxelles et Paris associé Dal & Veldekens, Ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Bruxelles

- 2.1 La rupture régulière du contrat
- 2.2 La rupture brutale du contrat

LES MODALITES DE REGLEMENT DES LITIGES

Roberta RIBEIRO OERTEL, Docteur en droit chargée de cours à l'IEAP Luxembourg – Centre européen de la magistrature et des professions juridiques

- 3.1 La détermination de la juridiction compétente et de la loi applicable au contrat
- 3.2 Le choix du mode de règlement du conflit né du contrat

17H30 DEBATS AVEC LA SALLE

18H COCKTAIL
